

Distribution des activités des CÉP

Les conseillers et conseillers canadiens certifiés (CCC) doivent accumuler un minimum de 36 crédits de formation continue (CÉP) Ces activités doivent être spécifiquement liées au counseling ou à la psychothérapie au cours de chaque période de certification de trois ans et les membres sont tenus de fournir des pièces justificatives attestant de leur participation à ces activités de développement professionnel. Un ou une professionnel·le accompli·e consignera une variété d'activités d'apprentissage et de contributions professionnelles. Le tableau ci-dessous fournit des informations à jour concernant les domaines de formation continue éligibles de l'ACCP. Les membres titulaires d'un titre CCC ou CCS qui ont été sélectionnés pour un audit doivent soumettre des pièces justificatives pour les activités pour lesquelles ils demandent des crédits. Les exigences en matière de pièces justificatives sont indiquées dans le tableau ci-dessous.			
Type	Définition	Crédits	Pièces justificatives exigées
L'ACCP ne peut garantir que les crédits de formation continue accordés par notre registraire seront reconnus par les ordres professionnels			
Études indépendantes	Pratique d'une lecture ou d'une recherche professionnelle autonome	1 crédit par heure Livres : 2 à 3 crédits par 100 pages	- Demande de CÉP - Annexe A - Titre/auteur·trice/ISBN/nombre de pages - Date d'achèvement
Études par les pairs	Participation à des activités d'apprentissage collaboratif entre pairs organisées régulièrement, telles que la supervision par les pairs, les groupes d'étude entre pairs et les communautés d'apprentissage professionnel. Ces activités peuvent se dérouler en présentiel, par téléconférence, en ligne, etc.	1 crédit par heure	- Demande de CÉP - Annexe A - Signature ou courriel de confirmation du responsable de l'étude - Date d'achèvement
Recevoir de la supervision au cycle supérieur	Participation à une supervision régulière au cycle supérieur, qui soit formellement structurée, avec un ou une superviseur·e qualifié·e.	1 crédit par heure	- Demande de CÉP - Annexe B - Journal des dates et de la durée des séances - Signature ou courriel de confirmation de la personne superviseuse

Congrès, ateliers, formations continues et webinaires	• La présence ou la participation à des congrès, ateliers, formations continues, webinaires en counseling/ psychothérapie/supervision • Peut être offerte en présentiel ou par téléconférence, Skype, en ligne, etc. • Inclut les webinaires de l'ACCP et de <i>Mental Health Academy</i>	1 crédit par heure	• Demande de CÉP • Annexe A • Relevé de notes • Certificat • Signature ou courriel du ou de la responsable/conférencier-ère/ commanditaire
Votre propre signature ou la signature de la personne vous accompagnant ne seront pas acceptées			
Mise à niveau/formation	• Achèvement d'un cours ou d'un programme de mise à niveau/formation pour des qualifications supplémentaires en counseling/psychothérapie • Peut être offert en présentiel, par téléconférence, Zoom, en ligne, etc. • Inclut la Mental Healthy Academy, PESI	1 crédit par heure	• Demande de CÉP • Annexe A, relevé de notes • Certificat • Diplôme
Cours de deuxième cycle	• Achèvement d'un cours de niveau universitaire, post-CCC/CCS, lié au counseling ou à la psychothérapie. Peut inclure des cours comprenant des stages pratiques.	36 crédits pour un cours d'une session	• Demande de CÉP • Annexe A • Relevé de notes • Certificat • Diplôme
Contributions professionnelles			
Implication professionnelle	• Participation professionnelle à des fonctions directement liées au counseling, à la psychothérapie ou à la supervision, et qui favorisent la croissance et le développement en tant que conseiller-ère, psychothérapeute ou superviseur-e. • S'impliquer dans un comité ou un conseil professionnel (par ex. : au sein d'une association de counseling) qui contribue à l'avancement des pratiques du counseling et de la psychothérapie. • Participer au développement, à la prestation ou à l'évaluation de programmes, ateliers ou initiatives communautaires en lien avec le counseling.	1 crédit par heure	• Formulaire des CÉP • Annexe A • Journal des dates et de la durée des séances • Signature ou courriel du ou de la responsable/conférencier-ère/ commanditaire

Bénévolat professionnel	• Réalisation d'activités bénévoles dans le cadre de fonctions professionnelles de counseling, de psychothérapie ou de supervision, y compris la consultation, l'accompagnement en situation de crise, l'intervention en cas de catastrophe, etc.	1 crédit par heure	• Demande de CÉP • Annexe A • Journal des heures • Signature ou courriel du ou de la responsable/conférencier·ère/commanditaire
----------------------------	---	-----------------------	---

Membre du comité de thèse (directeur de thèse)	Membre du comité pour une thèse qui a été complétée	1 CÉP par heure investie (estimation raisonnable, aucune limite)	- Demande de CÉP - Annexe A - Copie du travail - Date d'achèvement - Nombre d'heures investies (estimation raisonnable, aucune limite)
Présentation			
Développement d'une présentation	- Élaboration pour la première fois d'une présentation novatrice (nouvelle et originale) dans le cadre d'un congrès, d'une présentation par affiche, d'un atelier, d'une formation continue, d'un webinaire, d'une présentation magistrale, d'un séminaire, etc. - Planification, recherche, conception, préparation et rassemblement de ressources/soutiens en vue de la première prestation d'une présentation, d'un atelier, d'une formation continue, d'un webinaire, d'un séminaire, d'une présentation magistrale, etc., novateurs. Peut être pris en compte pour l'obtention de CÉP une seule fois pour chaque première présentation lors d'un congrès, d'une formation continue, d'un webinaire, d'un séminaire, d'une conférence, etc., en matière de counseling, de psychothérapie ou de supervision. Ainsi, aucun CÉP ne sera attribué pour la répétition des mêmes présentations, ateliers, formations continues, webinaires, séminaires, conférences, etc.	2 à 3 heures de préparation peuvent être accordées par heure de présentation	- Demande de CÉP - Annexe A - Nombre d'heures de préparation - Matériel de la présentation
La prestation et le développement de la présentation peuvent être envoyés conjointement comme une seule activité ou séparément			
Prestation d'une présentation	- Prestation pour la première fois d'une présentation novatrice (nouvelle et originale) dans le cadre d'un congrès, d'une présentation par affiche, d'un atelier, d'une formation continue, d'un webinaire, d'une présentation magistrale, d'un séminaire, etc. Peut être pris en compte pour l'obtention de CÉP une seule fois pour chaque première présentation lors d'un congrès, d'une formation continue, d'un atelier, d'une	1 crédit par heure de présentation	- Demande de CÉP - Annexe A - Durée de la présentation - Matériel pour la présentation

	formation continue, d'un webinaire, d'un séminaire, d'une conférence en matière de counseling, de psychothérapie ou de supervision.		
Activités d'écriture professionnelle			
Écriture académique et critiques	- Écriture académique touchant au counseling ou à la psychothérapie - Inclut des articles de revues, des chapitres de livres, des livres - Participer à l'écriture ou à la coécriture d'une publication - Critiques d'articles de revues, de chapitres de livres, de livres, etc.	1 crédit par heure investie (basé sur une estimation raisonnable)	- Demande de CÉP - Annexe C - Copie de l'article ou du livre
Toutes les demandes pour des activités d'écriture seront envoyées au registraire des CÉP pour examen			
Écriture appliquée	- Écriture appliquée destinée au milieu de travail ou écriture appliquée professionnelle en lien avec le counseling et la psychothérapie - Inclut les manuels de formation et de procédures, les manuels, les infolettres telles que Cognica, les blogues, la facilitation de discussions en ligne pour des associations professionnelles	1 crédit par heure investie (basé sur une estimation raisonnable)	- Demande de CÉP - Annexe C - Copie de l'article ou du livre
Activités CÉP autochtones de l'ACCP			
Toutes les demandes de CÉP autochtones seront transmises au comité de révision des CÉP autochtones pour examen			
Activités pour des CÉP autochtones	Enseignements traditionnels Une courte biographie en matière d'expérience dans les domaines de la guérison et de l'accompagnement autochtones doit être incluse pour l'enseignant·e traditionnel·le/guérisseur·se/Aîné·e.	Comité de révision des CÉP autochtones	Remplir l'Annexe (I)A. Joindre les attestations de la communauté signées par les membres de la communauté et une attestation de la preuve de participation signée par l'enseignant·e/le ou la guérisseur·se/l'Aîné·e.

	Cérémonies de guérison		Remplir l'Annexe (I)B. Joindre les attestations de la communauté signées par les membres de la communauté et une attestation de la preuve de participation signée par l'enseignant·e/le ou la guérisseur·se/Aîné·e, journal des dates et de la durée des séances.
	• Une courte biographie en matière d'expérience dans les domaines de la guérison et de l'accompagnement autochtones doit être incluse pour l'enseignant·e traditionnel·le/guérisseur·se/Aîné·e.		Remplir l'Annexe (I)C. Joindre une copie de la recherche ou un lien vers sa version en ligne et une attestation de la communauté signée par un ou une administrateur·trice principal·e/responsable de l'organisation/communauté autochtone
	• Une courte biographie en matière d'expérience dans les domaines de la guérison et de l'accompagnement autochtones doit être incluse pour l'enseignant·e traditionnel·le/guérisseur·se/Aîné·e.		